

---

# M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

## BRETAGNE

---

TOME XCVIII • 2020



### VANNES ET SON PAYS L'ENSEIGNEMENT EN BRETAGNE

ACTES DU CONGRÈS DE VANNES 5-6-7 SEPTEMBRE 2019  
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES  
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES



# *Le Dictionnaire des lycées catholiques de Bretagne*<sup>1</sup>.

## Retour sur une enquête

Plus que toute autre académie, l'académie de Rennes se caractérise par sa dualité scolaire, tant l'enseignement catholique y est important. À l'échelle nationale, elle est la circonscription où les taux d'élèves scolarisés dans des établissements catholiques sont les plus élevés (38,7 % dans le primaire et 42,2 % dans le secondaire, à la rentrée 2017)<sup>2</sup>. Cette singularité rendait nécessaire le prolongement du *Dictionnaire des lycées publics de Bretagne*, paru en 2012<sup>3</sup>. L'objectif n'était pas simplement de respecter la parité scolaire et de rééquilibrer l'offre éditoriale. Pour les historiens qui se sont penchés sur le projet, il s'agissait aussi de livrer un regard neuf sur l'enseignement catholique et de mieux comprendre son dynamisme en Bretagne, en l'observant depuis le bas, c'est-à-dire depuis les institutions scolaires. L'ouvrage devait donc s'intercaler entre les synthèses généralistes<sup>4</sup> et les nombreuses monographies d'établissements<sup>5</sup>, avec l'objectif de proposer une première vision d'ensemble de l'enseignement secondaire catholique en Bretagne<sup>6</sup>. Il fallait donc couvrir l'ensemble de la période contemporaine et s'interroger sur les filiations avec les collèges d'Ancien Régime<sup>7</sup>. Par souci de symétrie avec l'ouvrage consacré aux établissements publics et par cohérence scientifique, il fut décidé de

---

1. CELTON, Yann, GICQUEL, Samuel, LE MOIGNE, Frédéric et TRANVOUEZ, Yvon (dir.), *Dictionnaire des lycées catholiques de Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 655 p.

2. Études et statistiques de la Direction de l'évaluation, de la perspective et de la performance (DEPP), *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2018*. Les données sont consultables en ligne sur le site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr).

3. BRANCHEREAU, Jean-Pierre, CROIX, Alain, GUYVARCH, Didier et PANFILI, Didier, *Dictionnaire des lycées publics de Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 655 p.

4. POUCKET, Bruno, *La liberté sous contrat. Une histoire de l'enseignement privé*, Paris, Fabert, 2009, 254 p., et *Id.*, *L'enseignement privé en France*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, 128 p.

5. Voir la bibliographie publiée dans CELTON, Yann *et alii*, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 613-621.

6. Sur le primaire, d'intéressants éléments figurent dans LAGRÉE, Michel, *Religion et cultures en Bretagne, 1850-1950*, Paris, Fayard, 1992, p. 359-381.

7. PROVOST, Georges, « Collèges d'Ancien régime », dans CELTON, Yann *et alii*, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 129-135.

produire des notices thématiques – 113 au total – et des notices d'établissements qui, mises en série, offriraient un vaste panorama de l'enseignement catholique secondaire. Le *Dictionnaire* devant permettre de comprendre la structuration du paysage scolaire catholique, les entrées se limiteraient aux lycées actuels, à charge pour les auteurs de présenter la généalogie de leur établissement. Quelques institutions disparues gagnèrent toutefois leur place, lorsqu'elles étaient sans descendance et emblématiques. Retenir comme porte d'entrée les lycées catholiques actuels imposait, par ailleurs, de ne travailler que sur le second cycle des études secondaires – ce qui correspond aujourd'hui aux classes de seconde, première et terminale – et d'exclure les rares établissements en rupture avec l'Église catholique romaine. Sur le plan spatial, la nécessité de s'inscrire dans le cadre académique, en particulier sur le plan statistique, commandait de se limiter à l'académie de Rennes actuelle, c'est-à-dire à la Bretagne administrative, et de laisser la Loire-Atlantique hors de l'étude<sup>8</sup>.

La constitution d'une équipe de travail étoffée, associant universitaires, archivistes, érudits, enseignants du second degré et fins connaisseurs du terrain scolaire permit de contourner un obstacle majeur auquel quiconque se heurte dès lors qu'il veut travailler sur l'histoire de l'enseignement catholique : l'émiettement des sources, que Michel Lagrée avec souligné, à propos du premier degré<sup>9</sup>. De nombreuses archives, provenant des établissements, des congrégations ou des évêchés, furent ainsi rassemblées et utilisées pour la première fois. La constitution de ce corpus et le travail de terrain furent l'occasion d'observer la façon dont les lycées catholiques regardent leur histoire, de démontrer la plasticité institutionnelle de l'enseignement secondaire catholique breton, de réfléchir aux mutations de la transmission religieuse et, *in fine*, de mieux comprendre le succès des institutions catholiques bretonnes, sur le long terme.

## Les lycées catholiques face à leur histoire

Quiconque feuillette les deux *Dictionnaires des lycées*, catholiques et publics, est frappé par la richesse du patrimoine scolaire catholique. Et quand certains établissements publics portent la marque du temps, c'est souvent le signe qu'ils sont les héritiers d'une institution catholique, à l'instar d'Émile Zola, à Rennes, qui prolonge le collège jésuite, ou de Bertrand d'Argentré, à Vitré, installé dans l'ancien couvent des Ursulines, devenu au XIX<sup>e</sup> siècle le collège Saint-Augustin. L'enseignement catholique ne saurait

---

8. Si l'échelle d'observation avait été étendue à Loire-Atlantique, le bilan dressé ici n'aurait guère été différent. Dans ce département, l'enseignement catholique scolarise 33,4 % des élèves du premier degré et 39,9 % des élèves du second.

9. LAGRÉE, Michel, « L'histoire de l'enseignement primaire catholique. Le problème des sources », dans Nadine-Josette CHALINE et Gérard CHOLVY (dir.), *L'enseignement catholique en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Revue d'histoire de l'Église de France, t. 81, n° 206, 1995, p. 25-34.

être réduit aux vieilles pierres, comme le montrent les nombreuses constructions entreprises depuis les années 1950, mais il a une profondeur chronologique singulière.

Les regards internes sur cette histoire, longue et mouvementée, sont très divers, comme l'illustrent les réactions des acteurs de l'enseignement catholique à la découverte de la couverture du *Dictionnaire*, qui met en avant les voûtes et les ogives du Likès du Quimper (fig. 1). Tandis que cet héritage néogothique est pour les uns le signe de la longévité et de la réussite éducative, il ne représente pour d'autres qu'un passé révolu, dont il faudrait se défaire pour donner l'impression de la modernité. Les auteurs du *Dictionnaire* ont davantage satisfait les seconds en choisissant d'illustrer la quatrième de couverture avec le verre, le béton et l'acier du dernier-né, le lycée Jean-Paul II de Saint-Grégoire. Les interrogations autour de la place des soutanes dans l'ouvrage traduisent pareillement un regard ambivalent sur le passé. L'enseignement catholique est plutôt fier de son histoire, mais il craint par-dessus tout d'être considéré comme passéiste.

D'une façon générale, les établissements antérieurs au xx<sup>e</sup> siècle sont les plus attachés à leur histoire, laquelle est rappelée par les amicales d'anciens élèves, dont les plus vieilles datent du xix<sup>e</sup> siècle. Des fondations amicalistes apparurent, par exemple, à Saint-François-Xavier de Vannes, en 1868, ou à Saint-Vincent de Rennes, en 1878. Ces lieux de sociabilité, qui se muèrent en associations, jouèrent un rôle fondamental dans la résistance catholique sur le terrain scolaire et dans la valorisation du patrimoine des établissements. Beaucoup plus actives que leurs homologues de l'enseignement public, elles contribuèrent à tisser du lien entre les différentes promotions avant de privilégier l'insertion professionnelle et de s'étioler à la fin du xx<sup>e</sup> siècle. Les réseaux sociaux et internet ont réactivé les liens entre anciens, mais davantage dans la perspective d'entretenir les relations interpersonnelles que de garder la mémoire de l'établissement<sup>10</sup>.

Néanmoins, les associations d'anciens jouent encore un rôle primordial dans la conservation des archives, en particulier dans les établissements au riche passé. Lorsqu'elles existent, elles tentent souvent de sauver, de classer, voire de valoriser la documentation rassemblée. Mais la tâche repose souvent sur un ou deux bénévoles, difficiles à remplacer. Chaque établissement étant responsable de ses archives, l'état de celles-ci est fort différent d'un lieu à l'autre<sup>11</sup>. Si Saint-Martin de Rennes a dédié un des transepts de la chapelle au stockage de ses archives classées, ailleurs, on a pu tout jeter il y a moins de dix ans, pour faire de la place. Le plus souvent, on entasse où l'on peut, parfois en vrac, à même le sol. Finalement, l'un des mérites de ce dictionnaire est d'avoir offert aux auteurs l'occasion de discuter des archives

---

10. LE MOIGNE, Frédéric, « Anciens élèves (amicales d' ) », dans CELTON, Yann *et alii*, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 50-53.

11. LOUSSOUARN, Kristell, « Archives », *ibid.*, p. 67-68.

avec les chefs d'établissement et de les sensibiliser à leur importance. La plupart en conviennent mais détournent le regard, faute de temps ou de réel intérêt. Les congrégations, qui conservent précautionneusement leur mémoire, sont, elles, beaucoup plus rigoureuses dans la tenue de leurs archives et doivent absolument être visitées par quiconque s'intéresse à un établissement sous tutelle congréganiste.

Paradoxalement au premier abord, certains lycées peu sourcilleux de leurs archives ont ressorti la statue du glorieux fondateur de la congrégation sous la tutelle de laquelle ils se trouvent. Jean-Marie de La Mennais, qui avait été quelque peu éclipsé dans les années 1970-1980, revient ainsi sur le devant de la scène et les établissements autrefois dirigés par les Frères de l'instruction chrétienne mettent aujourd'hui en avant leur appartenance au réseau mennaisien. La même logique est observée chez les Lasalliens, où l'étiquette La Salle est systématiquement accolée au nom de l'établissement : ainsi le Sacré-Cœur de Saint-Brieuc est-il devenu Sacré-Cœur La Salle et Saint-Joseph de Lorient, Saint-Joseph La Salle. La présence d'un glorieux fondateur rassure et, même si les parents ignorent tout de son histoire, ils y voient la marque d'une pédagogie attentive, éprouvée et personnalisée. Au fil du temps, elle est devenue une sorte de caution éducative.

Le rapport à l'histoire est donc très différent d'un établissement à l'autre. L'attachement au passé est sans doute maximal dans les vieux établissements congréganistes, marqués par une tradition pédagogique spécifique, et moindre dans les établissements récents, surtout là où l'accueil d'élèves en difficulté n'encourage pas la valorisation de l'héritage scolaire. Mais, comme toujours dès lors que l'on touche à l'enseignement privé, la marque des hommes est fondamentale et la valorisation de l'histoire d'un établissement est souvent la simple conséquence de l'intérêt d'un chef d'établissement ou d'un ancien élève fédérateur. Finalement, la tension décrite dans cette partie révèle ce qu'est l'enseignement secondaire catholique breton aujourd'hui : un système d'enseignement héritier d'une longue tradition scolaire, qui s'inscrit dans une logique privée concurrentielle. Il doit donc séduire et s'appuyer sur l'histoire dès lors qu'il la considère valorisante. La soutane attirait jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle ; aujourd'hui, le cachet des vieux murs et l'expertise pédagogique des fondateurs séduisent davantage.

## La plasticité institutionnelle

Si plusieurs établissements catholiques sont de vénérables centenaires, c'est en partie le fruit de leur plasticité institutionnelle, laquelle leur a permis de s'adapter et de survivre. Les changements de tutelle au fil de l'histoire, qui sont souvent le signe de difficultés, en sont une illustration. Ainsi l'institution Saint-Charles de Saint-Brieuc, accablée de dettes à la suite de sa construction lancée en 1859, fut-elle dans la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle successivement dirigée par le clergé diocésain, les pères de Sainte-Croix, le Tiers-Ordre enseignant de Saint-Dominique et les Marianistes,



Figure 1 – Couverture du *Dictionnaire des lycées catholiques de Bretagne*

avant que les prêtres séculiers ne reprennent l'établissement, en 1932. Cette souplesse permit aussi aux établissements menacés de surmonter l'offensive républicaine anti-congréganiste. Face au décret de 1880 qui ordonnait leur expulsion, les jésuites de Notre-Dame-de-Bon-Secours de Brest transférèrent une partie des formations à Jersey et confièrent temporairement la maison brestoïse à des prêtres diocésains. Il en va de même à Saint-François-Xavier de Vannes, où les jésuites revinrent discrètement au lendemain de la Première Guerre mondiale. C'est aux petits séminaires que l'offensive républicaine porta les coups les plus durs, au lendemain de la loi de Séparation de 1905, en ordonnant leur fermeture. Mais leur régénération, à quelques kilomètres du foyer originel, sous une forme juridique différente, traduit bien la capacité de l'enseignement secondaire catholique à s'adapter aux contraintes : Saint-Joseph de Lannion est ainsi l'héritier du petit séminaire de Tréguier, Campostal (à Rostrenen) le descendant de celui de Plouguernével tandis que, dans le diocèse de Rennes, Châteaugiron prolonge à la fois le petit séminaire de Saint-Méen et le collège Saint-Augustin de Vitré.

Rien ne serait donc plus faux que de croire que les vieilles institutions catholiques ont paisiblement traversé les décennies. La liste imposante d'établissements disparus le confirme<sup>12</sup>. Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, tenu par les Filles du Saint-Esprit depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, fut, par exemple, victime de la réorganisation de l'enseignement catholique brestoïse en 2004. L'année suivante, c'est le lycée salésien de Coat-an-Doc'h, à Lanrodec, qui ferma ses portes. L'effacement total est toutefois rare. Le plus souvent, une institution s'éclipse sur la pointe des pieds, en étant avalée par une autre. Ainsi en est-il de Saint-Yves de Quimper, créé en 1897 par les pères de l'Immaculée Conception de Saint-Méen, lorsque l'établissement fut intégré au Likès en 1969 et forma le collège moderne du nouvel ensemble. Dans beaucoup d'endroits, l'introduction de la mixité fut l'occasion d'une absorption de l'institution féminine par l'établissement de garçons, la première hébergeant désormais les petites classes, tandis que le second devenait le lycée moderne et donnait son nom au nouvel ensemble. C'est le cas à Guingamp, où le cours secondaire Saint-Dominique se fondit dans Notre-Dame, dans un processus qui court des années 1970 aux années 1990.

L'une des grandes découvertes de ce travail, et aussi une de ses difficultés, fut le caractère mouvant de l'enseignement catholique, qui ne cesse d'évoluer au gré des contraintes législatives et économiques. L'établissement dont on peine à saisir les contours glisse entre les doigts du chercheur, qui s'interroge sur son périmètre exact. C'est d'autant plus le cas ces dernières années qu'une vague de fusions a complexifié les généalogies institutionnelles et le paysage scolaire. À Landerneau, par exemple, l'ensemble Les 2 Rives est né de la fusion de Saint-Joseph et de Saint-Sébastien, en 2006. Et, en 2009, le rapprochement des lycées lorientais Saint-Louis et Notre-Dame-de-la-Paix a donné naissance au groupe Saint-Louis-La Paix. Les

---

12. GICQUEL, Samuel et TRANVOUEZ, Yvon, « Établissements disparus », *ibid.*, p. 212-214.

fusions sont d'autant plus complexes qu'elles ne reposent pas toujours sur une stricte base géographique, comme le montre l'exemple du lycée rennais Antoine de Saint-Exupéry, qui est issu du regroupement du campus de La Lande du Breil, à Rennes, avec l'Institut privé secondaire supérieur agricole (IPSSA) de Vitré, La Guerche-de-Bretagne et Étrelles, trois sites qui étaient déjà en réseau.

Du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui, l'enseignement catholique est un milieu en recomposition perpétuelle, auquel l'observateur est tenté d'appliquer le paradigme darwinien de la sélection naturelle : tandis que les plus forts s'adaptent et survivent, les plus faibles, éliminés, disparaissent. La concurrence est au moins autant interne qu'externe. Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, pour un établissement catholique, l'ennemi idéologique était, certes, le collège ou le lycée public, mais il n'était guère un rival, tant les parcours scolaires étaient cloisonnés. Le véritable concurrent, c'étaient les autres institutions catholiques, d'autant qu'au temps de l'internat, les parents n'hésitaient pas à faire quelques kilomètres de plus pour offrir à leurs enfants une éducation qu'ils jugeaient adaptée. À partir des années 1960-1970, la concurrence est plus locale. Paradoxalement, à l'heure de la mobilité, les familles recherchent davantage de proximité, d'abord pour rentrer chez soi le week-end, puis chaque soir<sup>13</sup>. Le principal rival devient dès lors l'établissement voisin, et c'est de lui dont il faut se singulariser. Plus que la dimension religieuse, dont on craint souvent qu'elle n'agisse comme un repoussoir, on valorise désormais les options, les voyages scolaires puis l'ouverture internationale et le numérique, qui apparaissent comme autant d'avatars de la modernité éducative à partir des années 1970. Incontestablement, l'enseignement catholique s'est remarquablement accommodé de cette logique concurrentielle, tant interne qu'externe. Il le doit notamment à cette souplesse institutionnelle, qui lui permet d'adapter son offre très rapidement, beaucoup plus que l'enseignement public, qui est pensé de manière administrative, depuis le haut. L'enseignement catholique, lui, est le produit d'une logique opposée, qui part du terrain.

Deux réflexions viennent alors à l'esprit. Le premier est que toute l'histoire de l'enseignement catholique et de ses institutions secondaires est tiraillée entre le temps long et le temps court : il faut être à la fois fidèle aux intuitions pédagogiques du fondateur et répondre aux exigences du temps présent, s'inscrire dans la tradition et apparaître moderne. La Mennais et le numérique en quelque sorte. La survie dépend souvent de la capacité des équipes dirigeantes à suivre cette ligne de crête. La seconde remarque est qu'un établissement catholique est aussi une entreprise, qui cherche à assurer sa pérennité sur le marché scolaire. L'enseignement catholique s'est longtemps dit « libre », parce qu'il échappait à la tutelle de l'État ; il est aussi libéral. L'épithète « libre », qui connut son heure de gloire au temps des guerres scolaires, a laissé la place à la fin du XX<sup>e</sup> siècle à l'épithète « catholique ». Le renversement opéré est spectaculaire : pendant longtemps, l'enseignement libre a séduit parce qu'il était

---

13. GICQUEL, Samuel, « Territoire », *ibid.*, p. 549-551.

catholique ; aujourd'hui, c'est l'inverse : il brandit l'étiquette « catholique » alors qu'il l'est beaucoup moins, et séduit parce qu'il est libre. Cette dimension religieuse fut aussi au cœur des interrogations de ce travail, mené par des historiens du catholicisme.

## La transmission religieuse

Quelle que soit l'époque, l'école catholique est un lieu d'éducation religieuse, qui entend jouer un rôle de catalyseur dans l'éveil spirituel de l'élève. Le nouveau statut de l'enseignement catholique de 2013, actuellement en vigueur, le rappelle, en précisant que l'école catholique est « au service du projet de Dieu » et que le « souci de la proposition et de l'annonce de la foi<sup>14</sup> » doit la guider. « Proposition » : le terme correspond parfaitement à la situation postérieure aux années 1960, marquée par la liberté religieuse. Jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, l'obligation était la règle.

Tout au long du xix<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, la scolarité dans un établissement secondaire catholique est marquée par l'imposition d'une norme religieuse. « La religion apparaît partout et vivifie tout. Elle pénètre l'enseignement comme le sel qui assaisonne les mets. [...] Elle est l'âme de l'école, elle en est la sève<sup>15</sup> », résume le chanoine Moënner, curé de Saint-Louis de Brest, en 1932. Du lever au coucher en passant par les repas, toute la journée est scandée par les formules religieuses, qui plongent l'élève dans un bain catholique. La messe basse matinale est incontournable, tout comme les exercices de piété imposés aux élèves. La religion se donne aussi à voir, à travers les soutanes, les habits des religieuses et les crucifix sur les murs. Le calendrier scolaire s'organise autour du temps liturgique et des obligations religieuses. L'année s'ouvre généralement par une messe solennelle et une retraite de deux ou trois jours et la vie de l'établissement est rythmée par les fêtes liturgiques. Cette ambiance, qui inonde les mémoires des anciens élèves, est aujourd'hui bien connue. La dimension religieuse de l'enseignement l'est peut-être moins, parce qu'elle laisse peu de place à l'anecdote. Elle est pourtant fondamentale, tant l'enseignement des matières profanes est fait avec une visée catholique<sup>16</sup>. Les manuels propres à l'enseignement catholique fleurissent ainsi dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. La religion, dont le programme est fixé par niveau, est, elle-même, une matière enseignée et évaluée.

Il faut se garder de voir dans cette période, sous l'effet des importantes transformations postérieures, la perpétuation d'un cadre immuable qui aurait formé à l'identique des générations d'élèves. L'évolution de la réflexion autour de la transmission

14. *Statut de l'enseignement catholique en France*, 2013, art. 41.

15. TRANVOUEZ, Yvon, « Religion », CELTON, Yann *et alii*, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 452.

16. POU CET, Bruno, « Disciplines profanes », *ibid.*, p. 171-173.

17. TRANVOUEZ, Yvon, « Manuels de l'enseignement catholique », *ibid.*, p. 322-324.

religieuse se voit en particulier au déploiement de mouvements qui promeuvent la prise en charge totale de l'individu, mobilisant simultanément la dimension relationnelle, intellectuelle et religieuse. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont essentiellement les confréries charitables, les congrégations mariales ou les académies mises sur pied par les institutions pour distinguer les bons éléments qui jouent ce rôle. Les meilleurs élèves y sont admis et chargés d'entretenir la flamme religieuse dans l'établissement. La rencontre de l'émulation et de la piété façonne ainsi la culture de nombreuses institutions catholiques. Dans l'entre-deux-guerres, le scoutisme prend le relais. Saint-François-Xavier de Vannes accueille une troupe dès 1925, et le Kreisker de Saint-Pol-de-Léon à partir de 1933. De nombreux établissements, y compris féminins, suivent<sup>18</sup>. Les cercles d'étude traduisent aussi l'esprit nouveau et deviennent le creuset d'une élite marquée par la question sociale. Dans cette antichambre des sociétés savantes, les meilleurs élèves des grandes classes réfléchissent aux problèmes du temps, sous la direction d'un professeur, et présentent des conférences. Après la Seconde Guerre mondiale, ces cercles s'effacent au profit de la Jeunesse étudiante catholique (JEC) et des Groupes d'études économiques et sociales (GEES), davantage orientés vers la question bretonne<sup>19</sup>.

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les établissements catholiques d'enseignement secondaire sont donc des institutions totalisantes, dans le sens où ils prennent en charge la totalité de la personne, aussi bien dans sa dimension intellectuelle qu'affective, avec l'objectif d'en faire un bon chrétien. Il est bien sûr impossible de se soustraire à ce modèle culturel, à moins d'entrer en rébellion, non seulement contre l'environnement scolaire, mais aussi contre sa famille. L'ampleur du sacrifice financier souvent consenti par les parents rend cette perspective impossible. Le roman d'Octave Mirbeau, *Sébastien Roch*, qui relate les violences subies par l'auteur à Saint-François-Xavier, porte l'empreinte de ce tiraillement ressenti par quiconque a rêvé de quitter une enceinte scolaire, parce qu'il ne supportait plus l'atmosphère étouffante qui régnait derrière ses hauts murs. Mais les insurrections demeurent rares ; la quasi-totalité des élèves acceptent de se conformer à l'ordre établi, par conviction ou par résignation. Il faut dire que tous sont convaincus que l'accès à une situation professionnelle confortable passe par l'acceptation de la norme comportementale et qu'à l'inverse, toute opposition à un clerc est susceptible de les marginaliser socialement. Ces deux points sont d'autant plus importants dans la Bretagne catholique d'alors que l'espoir d'une ascension sociale et le respect du prêtre pèsent davantage qu'ailleurs. Ce modèle éducatif a donc fonctionné tant que les élèves ont eu le sentiment que leur obéissance et leur piété conditionnaient la réussite personnelle et familiale.

---

18. CARICHON, Christophe, « Scoutisme », *ibid.*, p. 522-524.

19. LE GOFF, Hervé, « Groupes d'études économiques et sociales », *ibid.*, p. 233-235.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte où les normes religieuses strictes et l'autorité implacable sont de plus en plus critiquées, l'imposition cède progressivement la place à la proposition sur le terrain religieux. Si le principe de la pratique obligatoire demeure en vigueur dans la plupart des établissements jusqu'aux années 1960, quelques expérimentations menées ici et là reflètent un certain desserrement à la Libération. Dès 1946, le supérieur du Kreisker annonce, par exemple, la fin de la messe matinale obligatoire, misant sur le libre choix. C'est là le signe qu'une élite religieuse s'interroge sur le bien-fondé d'une éducation religieuse fondée sur la répétition mécanique et imposée des exercices. Il faut attendre la fin des années 1960 pour assister à un tournant de plus grande ampleur, dont la chronologie précise reste à faire. Il faudrait voir en particulier si les mutations ne sont pas plus précoces et plus radicales dans les jeunes établissements professionnels que dans les vieilles institutions de centre-ville. Quoiqu'il en soit, contrairement à une opinion qui reste couramment ancrée dans l'esprit des acteurs, elles précèdent Mai 1968 et n'en sont nullement la conséquence. La manifestation la plus spectaculaire de ces bouleversements est la diminution du nombre d'offices, qui deviennent facultatifs. Partout, on fait le pari de la qualité, au détriment de la quantité. Cette perspective radicalement nouvelle correspond à l'aspiration des élèves de l'époque, à la recherche de personnalisation, comme l'expriment des élèves de seconde du petit séminaire de Quintin, consultés à la rentrée 1969 : « Pour nous, prier, ce n'est pas réciter un amas incohérent de formules vides, mais réaliser un contact, une conversation intime et amicale avec le Seigneur<sup>20</sup> ». Dans de nombreux établissements, c'est alors le temps de l'abandon des chapelles, jugées trop froides, au profit d'oratoires, plus intimes et propices au recueillement<sup>21</sup>.

Mais, rapidement, cette recomposition se fait sur fond de crise. Les années 1970-1980 marquent l'apogée des tensions dans les équipes chargées de réfléchir à la transmission religieuse dans les établissements. Les clercs, appelés à d'autres tâches pastorales, sont alors massivement remplacés par des laïcs, qui ont parfois le sentiment d'être livrés à eux-mêmes et impuissants face à l'ampleur des bouleversements. Les échanges internes sont d'autant plus vifs qu'une partie des acteurs catholiques, plutôt marquée à gauche, défend alors l'intégration de l'école catholique dans un système éducatif unifié<sup>22</sup>. Paradoxalement, au premier abord, compte tenu de l'effritement de la pratique, les dernières années du XX<sup>e</sup> siècle sont plus apaisées. La pastorale a supplanté l'enseignement religieux et de nouveaux parcours sont imaginés, parfois sous l'impulsion d'animateurs spécifiques. Si les collégiens des établissements catholiques bretons sont encore frottés de culture religieuse, notamment par la

20. MOIGNO, Yves, *Histoire du petit séminaire de Quintin, 1934-1975*, Quintin, Association des anciens élèves du petit séminaire de Quintin, 2012, p. 251.

21. CELTON, Yann, « Chapelles », dans CELTON, Yann *et alii*, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 118-120.

22. TRANVOUEZ, Yvon, « Chrétiens contre l'école libre », *ibid.*, p. 124-126.

lecture de textes bibliques, les lycéens se voient davantage proposer une réflexion sur le monde, à la lumière de l'Évangile. On se penche sur le parcours des grandes figures spirituelles et médiatiques du temps (l'Abbé Pierre, Mère Teresa, Stan Rougier, Guy Gilbert, Jean Vannier) et l'on imagine des actions caritatives, souvent bien suivies. La dimension spirituelle, elle, a trouvé refuge dans l'événement. Ce sont désormais les retraites dans les monastères ou les temps forts qui font recette, quand les expériences religieuses et sociales s'entremêlent.

Depuis quelques années, une nouvelle phase, qui réaffirme l'identité catholique, semble s'ouvrir. Alors que certains établissements avaient relégué la religion dans l'arrière-boutique, celle-ci fait une timide réapparition, avec la bénédiction des évêques, qui encouragent les lycées catholiques à assurer une forme de transmission religieuse. Au lycée Xavier Grall de Loudéac, où la dimension catholique avait été mise sous le boisseau à la fin du xx<sup>e</sup> siècle, un prêtre vient désormais chaque semaine à la rencontre des élèves, en dépit de la lourdeur de sa tâche pastorale. Et chaque année, des élèves volontaires se rendent à Lourdes, à la rencontre des malades. Le dernier établissement sorti de terre, le lycée Jean-Paul II de Saint-Grégoire, inauguré en 2007, offre un bon résumé de la situation actuelle. La grande croix sur la façade annonce l'identité catholique de l'établissement et une chapelle a été construite, mais sa dimension interpelle : à peine plus grande qu'une salle de classe, elle atteste de la baisse de la pratique religieuse régulière, sans toutefois afficher la résignation des chapelles converties en salles de sport ou en self que l'on rencontre ailleurs.

Au-delà de cet affichage, que reste-t-il de religieux dans l'enseignement catholique ? Incontestablement, un héritage et un patrimoine, omniprésents dans les établissements. Mais plus que cela, la scolarité dans un établissement catholique est aussi un moment où bon nombre de jeunes Bretons sont confrontés pour la première fois à une proposition religieuse et picorent dans l'offre au gré de leur envie. Les plus conservateurs s'en émeuvent et accusent l'enseignement catholique d'avoir une responsabilité dans l'effondrement de la pratique. Il a surtout dû composer avec des mutations religieuses et sociales qui le dépassent. Et au terme de ces transformations, force est de constater que la dimension religieuse n'est plus qu'un élément marginal de l'attractivité des établissements.

## Un succès bâti sur une renommée héritée

Jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, le succès de l'enseignement catholique a reposé avant tout sur sa dimension religieuse. On inscrivait un enfant chez les frères, les sœurs ou les prêtres, parce que l'on était convaincu que son fils ou sa fille devait grandir sous l'autorité d'un clerc, dans le respect de l'Église, et parce qu'il n'était pas question de le confier à l'école laïque, couramment qualifiée d'« école du diable ». L'attractivité de l'école catholique a pendant longtemps reposé sur le prestige du clerc et sur l'importance des vocations. Un regard transversal sur le xix<sup>e</sup> siècle et le début du xx<sup>e</sup> siècle en offre une éclatante démonstration. Dans la

seconde moitié de la période concordataire, la cléricisation de l'enseignement est aussi une solution pour limiter l'engorgement des carrières. Le rayonnement des ordres religieux enseignants est également lié au nombre, les congrégations investissant d'autant plus massivement l'enseignement secondaire qu'elles avaient les forces pour le faire. Les Filles de Jésus de Kermaria et les Filles du Saint-Esprit, par exemple, devinrent des actrices incontournables de l'enseignement secondaire breton, alors qu'elles étaient à l'origine tournées vers le premier degré et les soins aux malades. Cet aspect numérique est d'autant plus important que, historiquement, les établissements catholiques sont souvent le fruit d'initiatives cléricales locales.

Cette vigoureuse politique de l'offre est une des clés du succès de l'enseignement catholique breton, jusqu'à aujourd'hui. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer le maillage serré d'établissements à l'échelle de la Bretagne. L'une des forces de l'enseignement secondaire catholique est de compléter le réseau public et d'offrir des solutions de proximité à la plupart des familles bretonnes : ainsi en est-il à Montauban-de-Bretagne, Plouigneau, Lopérec, Gourin ou Saint-Jacut-les-Pins, par exemple. Dol-de-Bretagne compte même deux lycées catholiques – Saint-Magloire et les Vergers, un établissement agricole –, alors que la commune n'a pas de lycée public. La variété des implantations, des formations proposées et donc des publics ciblés est précisément la force de l'enseignement catholique breton. Sa réussite se fonde autant sur les établissements ruraux, tournés vers des élèves de milieux défavorisés, que sur les institutions de centre-ville, fréquentées par un public plus aisé. Les coûts affichés, souvent plus modestes en Bretagne qu'ailleurs, et les mécanismes de péréquation, qui permettent d'offrir des réductions aux familles en difficulté depuis les années 1970, confirment cette volonté d'ouverture<sup>23</sup>.

Au xx<sup>e</sup> siècle, l'attractivité des institutions catholiques d'enseignement secondaire bretonnes est d'autant plus forte qu'elles offrent la perspective d'une élévation sociale. Plusieurs congrégations bretonnes se sont d'ailleurs attachées à offrir aux enfants des campagnes les moyens d'échapper à leur condition, à l'instar des Filles du Saint-Esprit ou des Frères de l'instruction chrétienne. Ce fut tout particulièrement le cas dans les années 1950-1960, quand la forte croissance et les progrès des transports élargirent les horizons, dans un contexte de massification des études secondaires. De nombreux établissements et de nouvelles sections techniques et agricoles virent alors le jour, avec le double objectif de former de futurs chrétiens, mais aussi de permettre l'élévation collective du niveau de vie. En dépit de son caractère relativement populaire, l'enseignement secondaire catholique breton n'est pas épargné par l'entre-soi. Mais cela n'est nullement un repoussoir, bien au contraire, surtout à partir de la fin du xx<sup>e</sup> siècle, quand les inquiétudes au sujet de la discipline et de la sécurité se répandent en Bretagne, pourtant en partie épargnée par

---

23. GICQUEL, Samuel, « Coût des études », *ibid.*, p. 150-152.

les troubles. Les familles y inscrivent aussi leurs enfants pour éviter l'établissement public de leur secteur, surtout si elles craignent que la carte scolaire ne mette leur progéniture au contact d'élèves à l'influence jugée néfaste. L'affichage de bons taux de réussite aux examens achève parfois de convaincre les indécis, qui y voient la promesse d'une bonne formation.

Dans ce contexte concurrentiel, la renommée de l'établissement est déterminante. C'est précisément la solide réputation qui fait la réussite de l'enseignement catholique secondaire dans l'académie de Rennes. Pendant longtemps, elle a reposé sur le prestige d'une congrégation ou de membres éminents du clergé séculier, qui offraient des garanties comportementales et intellectuelles<sup>24</sup>. À partir des années 1960-1970, quand la laïcisation du personnel a distendu le lien avec le clergé, les institutions catholiques ont gardé la réputation de lieux d'enseignement exigeants, où les écarts de conduite seraient moins tolérés que dans l'enseignement public. C'est là l'héritage des pratiques anciennes, où l'on n'hésitait pas à séparer la brebis galeuse du reste du troupeau, de peur qu'elle ne contaminât les autres. À la fin du xx<sup>e</sup> siècle, la gestion des élèves « difficiles » et les exigences comportementales se sont considérablement rapprochées dans les différents systèmes d'enseignement, mais les institutions catholiques conservent une réputation flatteuse dans ce domaine. Dans les représentations collectives, en partie fantasmées, la discipline rigide de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle s'est ainsi transformée en ordre juste, qui protège les enfants contre les excès de la société. C'est cette mutation qui a permis à l'enseignement secondaire catholique breton de traverser la crise religieuse ouverte dans les années 1960, laquelle aurait pu sonner son glas. L'enseignement catholique l'a bien compris et pleinement intégré dans une habile politique de communication, qui répond aux attentes du temps. Alors qu'il a longtemps été composé d'institutions qui valorisaient le groupe aux dépens de l'individu, il promeut aujourd'hui le respect de la personne, avec efficacité. Pour beaucoup de parents, l'étiquette catholique offre même la garantie que leur enfant sera considéré dans son individualité, au nom des valeurs évangéliques.

Un exemple résume bien l'ensemble des transformations que ce dictionnaire a permis de mettre en évidence : celui du lycée Ozanam, de Cesson-Sévigné, qui est le produit de la fusion de deux établissements, réalisée en 2015. Le premier, le lycée Saint-Étienne de Cesson, était lui-même issu de l'école rennaise de garçons Jean-Baptiste-de-La-Salle, qui fut successivement sous la tutelle des Frères des écoles chrétiennes et du clergé diocésain, et avait bâti sa renommée sur ses formations professionnelles et techniques. L'autre, Sainte-Thérèse de Rennes, était le produit de l'évolution d'une école paroissiale de filles confiée aux Sœurs de Notre-Dame-des-Chênes, sur laquelle se greffa après la Seconde Guerre mondiale un collège classique, un cours ménager et un cours commercial. Dans un cas comme dans l'autre, on y

---

24. TRANVOUEZ, Yvon, « Réputation, rumeurs », *ibid.*, p. 478-480.

lit le souci d'adapter les formations à l'environnement socio-économique et d'offrir aux familles modestes l'espoir d'une élévation sociale à travers l'école. La diversité des tutelles est tout à fait révélatrice du foisonnement d'initiatives ecclésiales sur le terrain scolaire. De deux établissements rennais marqués par la culture professionnelle, l'un masculin et l'autre féminin à leur origine, on est alors passé à un lycée général et technologique mixte, qui s'est installé à Cesson-Sévigné<sup>25</sup>. On ne saurait mieux souligner la capacité de l'enseignement catholique à se rénover pour mieux répondre à la demande scolaire. Le changement de nom est aussi révélateur : on abandonne les saints pour la figure d'Ozanam. Si celui-ci parle aux catholiques, le choix est délibérément celui d'un intellectuel et d'un humaniste capable de séduire largement et de symboliser une politique d'ouverture<sup>26</sup>. Un simple survol du site internet du nouvel établissement confirme l'effacement de la dimension catholique. Celle-ci est, en effet, absente du billet de la directrice qui présente l'établissement et figure sur la page d'accueil. On y parle formations, espaces verts, locaux, on y vante « l'équipe impliquée », le « respect des jeunes » et, comme partout, l'« ouverture à l'international », mais rien n'est dit sur la pastorale. Celui qui veut en savoir davantage trouvera des renseignements dans le menu déroulant, en deuxième rideau : la religion n'est plus dans la vitrine. Reste une question : ce détour par les beaux quartiers annonce-t-il une mutation sociologique du public qui fréquente les établissements catholiques ?

Le travail historique mené avait aussi pour ambition de faire un état des lieux de la connaissance, de repérer de belles archives inexploitées et de suggérer des pistes de recherche nouvelles. Parmi celles-ci, signalons la contribution de l'enseignement catholique à la mobilité sociale en Bretagne, sur laquelle il faudrait revenir, en creusant une réflexion qui n'a été ici qu'effleurée. Une étude approfondie de l'enseignement catholique agricole, qui fait défaut, pourrait étayer la réflexion sur le sujet. Enfin, ce *Dictionnaire des lycées catholiques* a été l'occasion de mettre en lumière le manque de connaissances sur la vie économique et matérielle des institutions secondaires d'enseignement catholique<sup>27</sup>. Si l'on devine ce qui se passe dans le bureau de l'économe, les jardins potagers ou les buanderies, les zones d'ombre sont nombreuses. Les dissiper apporterait un éclairage décisif sur leur insertion dans le tissu économique local, sur le personnel – souvent oublié – confiné aux tâches matérielles (jardiniers, cuisiniers, lingères, ouvriers d'entretien, etc.) et aussi sur la fragilité de ces institutions.

Samuel GICQUEL

maître de conférences en histoire contemporaine, Université Rennes 2

25. LESACHER, Alain-François, « Cesson-Sévigné, Frédéric Ozanam », *ibid.*, p. 116-118.

26. TRANVOUEZ, Yvon, « Nom des établissements », *ibid.*, p. 344.

27. LESACHER, Alain-François, « Personnels OGEC », *ibid.*, p. 372-374.

## RÉSUMÉ

Répondant au *Dictionnaire des lycées publics de Bretagne* paru en 2012, le *Dictionnaire des lycées catholiques de Bretagne* propose 109 notices d'établissements et 113 notices thématiques, qui offrent au lecteur un vaste panorama de l'enseignement catholique secondaire dans l'académie de Rennes. Ce travail, piloté par Yann Celton, Samuel Gicquel, Frédéric Le Moigne et Yvon Tranvouez, a mobilisé quatre-vingt-quatorze collaborateurs et a associé universitaires et acteurs de terrain. Ce mode de fonctionnement a permis de rassembler un volumineux corpus d'archives nouvelles et de renouveler le regard sur l'enseignement catholique breton. L'enquête révèle un paysage beaucoup plus mouvant que la pérennité de quelques vieilles institutions ne le laisse paraître. Quelques fleurons traversent les décennies mais de nombreux autres établissements n'ont qu'une existence éphémère ou se sont fondus dans des structures qui les ont avalés. Cette plasticité institutionnelle est l'une des spécificités et des forces de l'enseignement catholique. Le travail mené permet *in fine* de comprendre les raisons de son succès en Bretagne. Non seulement, il a longtemps répondu à une demande religieuse, mais il a également offert pendant plusieurs décennies une perspective d'ascension sociale. Ces facteurs sont aujourd'hui moins déterminants, mais, de ce passé révolu, il demeure un maillage remarquable et une solide réputation, qui forment actuellement le socle du succès de l'enseignement catholique breton.





*Histoire de Vannes*

Louis CHAURIS – Quelques aperçus sur l'impact des pierres dans les constructions à Vannes

Sébastien DARÉ, Corentin OLIVIER – La présence carmélitaine à Vannes aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : les couvents du Bondon et de Nazareth.

Apports des découvertes archéologiques

Olivier CHARLES – Semi-prébendés ? Musiciens ? Choristes semi-prébendés ? Les archiprêtres de la cathédrale de Vannes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle

Erwann LE FRANC – Le XVII<sup>e</sup> siècle, second âge d'or des églises conventuelles : le cas du diocèse de Vannes

Christian CHAUDRÉ – La révolte du collège de Vannes en 1815

*Patrimoine de Vannes et de son pays*

Catherine TOSKER, Claire LAINÉ – Architecture et société vannetaise : l'exemple des hôtels urbains

Jean-Yves CAVAUD – Les collections de la Société polymathique du Morbihan : leur histoire, leur devenir

Cécile OULHEN – 1419-2019 : le culte de saint Vincent Ferrier à la cathédrale Saint-Pierre de Vannes, des lieux et des œuvres

Sébastien DARÉ – La crypte de la cathédrale Saint-Pierre de Vannes : résultats de la récente étude archéologique

Diego MENS CASAS – La chapelle Notre-Dame-du-Loc en Saint-Avé. « Ymages » et décors du dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle

Christophe AMIOT – Le manoir de Kerleguen en Grand-Champ

Catherine TOSKER – Le logis du couvent des Carmes du Bondon

*L'enseignement en Bretagne*

Sophie LE GOFF – L'enseignement et les bibliothèques en Bretagne à la fin du Moyen Âge :

parcours littéraire de l'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc*

Marjolaine LÉMELLAT – L'enseignement en Bretagne à la fin du Moyen Âge (fin XIII<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle).

État de la recherche et nouvelles perspectives

Bruno RESTIF – Enseignement et doctrine : le *Catéchisme* post-tridentin de l'évêque de Rennes Aymar Hennequin (1582)

Andréi JAFFRENOU – Des petites écoles paroissiales au petit séminaire de Plouguernevel, collège de haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime

Daniel COLLET – Le collège municipal de Quimper de 1850 à 1886

Michel CHALOPIN – Les notables et l'école en Bretagne de 1828 à 1850, à travers les exemples des comités d'arrondissement de Brest, Fougères, Loudéac, Nantes, Quimper et Saint-Brieuc

Youenn MICHEL – Les maîtres et l'enseignement du breton sous Vichy : histoire d'une défiance

Catherine ADAM – Les représentations de la scolarisation en breton, depuis l'ouverture de la première classe *Diwan* jusqu'à aujourd'hui

Samuel GICQUEL – Le *Dictionnaire des lycées catholiques de Bretagne*. Retour sur une enquête

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Le congrès de Vannes

Le comité de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne / Fédération des sociétés historiques de Bretagne (2020-2025)

Discours d'ouverture du congrès de Bruno Isbled et de Jean-Yves Cavaud

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2019

Jean-Luc BLAISE – De la Fédération au collège des sociétés historiques de Bretagne

